

2E DEVELOPPEMENT
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 356 Route de Chavanne - 74330 POISY
932 566 524 RCS ANNECY

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 5 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le cinq juin,

La Société LHL INVEST, Société à responsabilité limitée au capital de 2 084 633 euros, ayant son siège social 392 Route des Devants – Pringy – 74370 ANNECY, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 880 882 592 RCS ANNECY,
Représentée par Monsieur Ahmet ER, en sa qualité de Gérant,

Associée Unique de la société 2E DEVELOPPEMENT,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement de la Présidente démissionnaire,
- Constatation de la démission du Directeur Général et décision de ne pas le remplacer,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'Associée Unique prend acte de la démission de la société ER INVEST de son mandat de Président à compter de ce jour et nomme en qualité de nouveau Président à effet de ce jour et sans limitation de durée :

- La Société LHL INVEST, Société à responsabilité limitée au capital de 2 084 633 euros, ayant son siège social 392 Route des Devants – Pringy – 74370 ANNECY, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 880 882 592 RCS ANNECY
Représentée par Monsieur Ahmet ER, en sa qualité de Gérant,

Monsieur Ahmet ER au nom de la société LHL INVEST qu'il représente, accepte les fonctions de Président et déclare, pour lui-même et pour la société, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée unique, prend acte de la démission de la Société LHL INVEST de son mandat de Directeur Général à compter de ce jour et décide de ne pas procéder à son remplacement.

TROISIEME DÉCISION

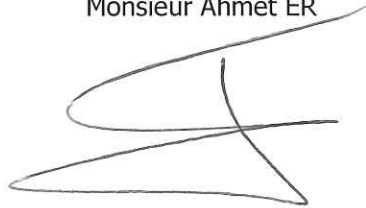
L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

EA

* * *

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associée Unique
Pour la société LHL INVEST
Monsieur Ahmet ER

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Ahmet ER.